

**Full PRIIPs :
Fin du régime transitoire pour
les sociétés de gestion depuis
le 1er janvier 2023**

2023

Périmètre du Règlement européen

Objectifs

- ✓ Améliorer la transparence et la compréhension des produits d'investissement packagés destinés aux investisseurs non professionnels
- ✓ Standardiser les documents d'informations clés (DIC) fournis aux investisseurs afin de faciliter la comparabilité des produits et la prise de décision d'investissement

Un document clé pour le client – le DIC (ou KID)

- ✓ Définition et caractéristiques du produit
- ✓ Risques liés au produit
- ✓ Rendements potentiels du produit
- ✓ Coûts du produit, ainsi que leurs ventilations

4 catégories PRIIPs...



...pour lesquelles il faut calculer des Indicateurs

Indicateur synthétique de risques

- MRM (risque de marché)
- CRM (risque de crédit)

Indicateur synthétique des coûts

- Coûts ponctuels, coûts récurrents, coûts accessoires, coûts totaux

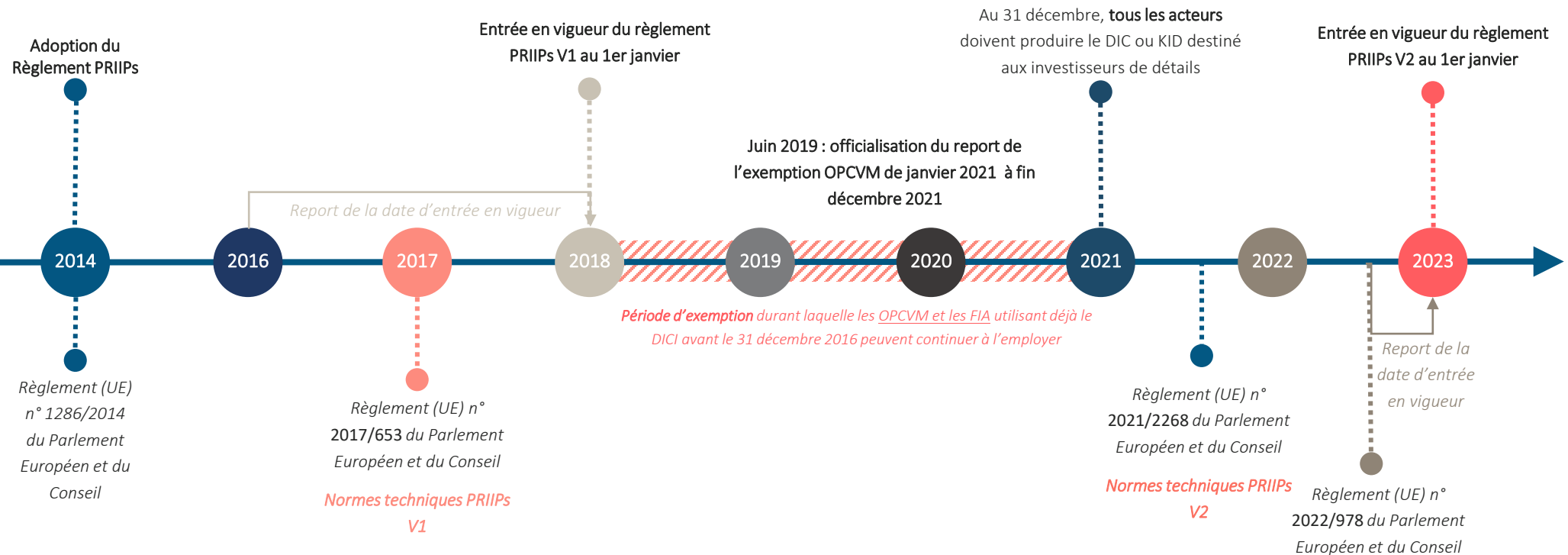
Scénarios de performances

- Favorables, défavorables, intermédiaires et tensions



Le règlement européen PRIIPs a connu des évolutions au cours des dernières années dans le but de :

- ✓ renforcer la transparence, la clarté et la compréhension des informations clés à communiquer aux investisseurs non professionnels dans le DIC ou KID, les méthodologies de calculs (risque, performances et coûts) afin de permettre la comparabilité des produits
- ✓ élargir le périmètre pour intégrer les OPCVM, les FIA et les autres FIA qui étaient exemptés jusqu'au 1er janvier 2022, en raison d'un document d'information précontractuel déjà existant (le DICI)



ELEMENTS IMPACTÉS PAR LES NOUVELLES NORMES	DIFFÉRENTES MESURES DU RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/2268	OBJECTIF DE LA RÉVISION	IMPACT SUR PRIIPs V1
FULL KID PRIIPs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elargir la mise en application des normes PRIIPs sur tous les OPCVM et FIA, jusque-là exemptés ✓ Modifier les DICl existants pour les mettre aux normes PRIIPs (rubriques narratives, calculs des coûts et charges, modifications de la rubrique performances,...) ✓ Modifier les rubriques de coûts pour les contrats d'assurance vie avec des UC OPCVM et FIA ✓ Présenter les informations relatives aux performances historiques du PRIIP 	Améliorer la clarté et la comparabilité pour les investisseurs	
MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DES SCENARIOS DE PERFORMANCE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eviter une représentation excessivement positive des futurs rendements potentiels ✓ Fournir des scénarios de performance basés sur un historique de rendements plus long (détection des périodes de rendements positifs et négatifs, réduction des résultat procycliques) ✓ Fournir des mises en garde claire afin de rappeler à l'investisseur que les scénarios de performances se basent sur des estimations ✓ Préciser les critères de choix des indices ou proxies pour compléter les historiques de performances ✓ Apporter plus de précisions sur les méthodes de calculs des scenarios de performances (favorable, défavorable, modéré, et de tension) et de leurs révisions 	Fournir des informations plus compréhensibles, conformes et pertinentes	
CALCUL ET PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU RISQUE SYNTHÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser les formules de calculs de Volatility-Equivalent-VaR pour le MRM (Market Risk Measure) afin de s'assurer de la bonne utilisation de la formule ✓ Apporter plus de précisions sur la présentation du SRI 	Améliorer l'exactitude et la pertinence de l'indicateur synthétique du risque (SRI)	
PRESENTATION ET CALCULS DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES DES COÛTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrire les principaux éléments des coûts (coûts ponctuels, coûts récurrents et coûts accessoires) dans le DIC ✓ Présenter conformément les différents indicateurs de coûts afin de faciliter la comparabilité des fonds en termes de coûts totaux ✓ Refléter au mieux les coûts totaux supportés par les investisseurs ✓ Rationaliser le calcul des coûts de transactions pour mieux tenir compte des caractéristiques économiques et de marchés de certaines catégories de fonds ✓ Eliminer la survenance potentielle de coûts de transactions négatives 	Améliorer la compréhension et la transparence sur les différentes structures de coûts	
FORMATS D'ÉCHANGE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à jour du format EPT (Européen PRIIPs Template) 	Améliorer la comparabilité des fonds distribué dans l'Union Européen	

Impact lourd

Impact modéré

Impact conduite du changement

Sans impact ou impact mineur



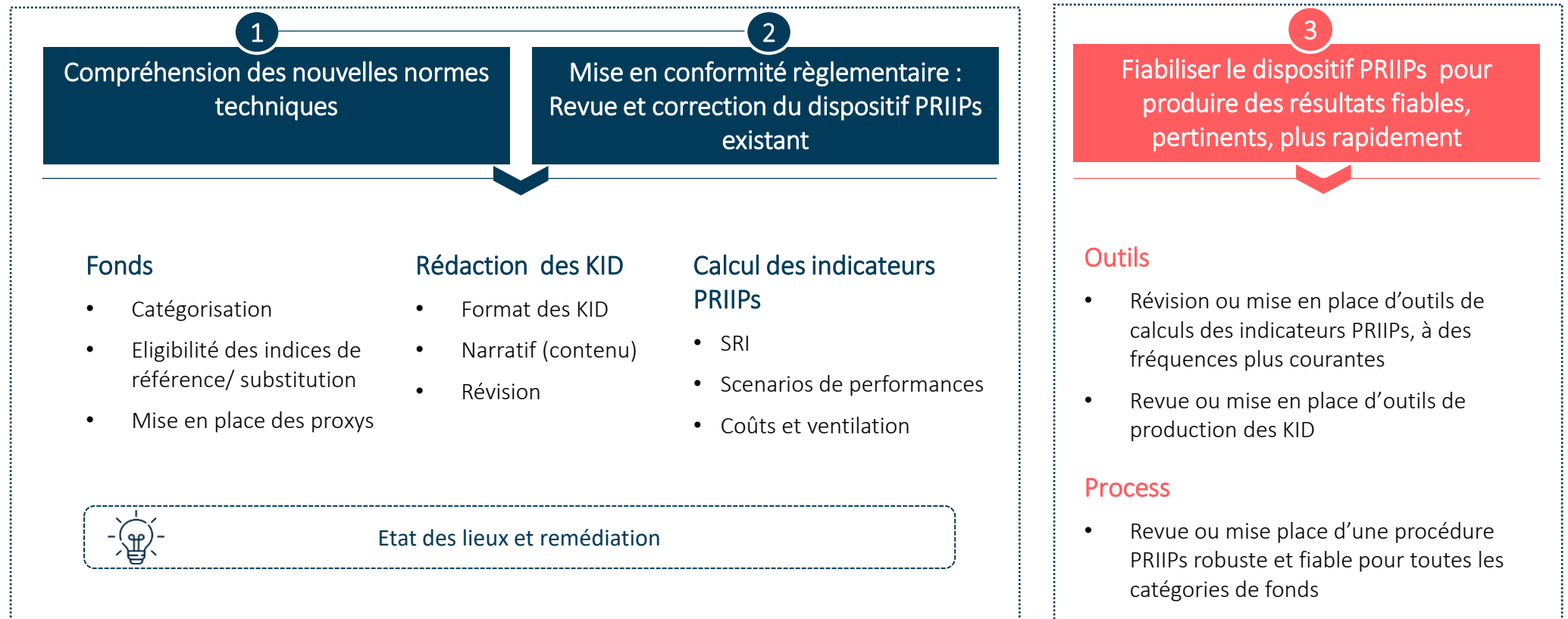
- ✓ **Eligibilité des indices de références** : précisions sur quelques critères non exhaustifs de cohérence sur l'utilisation des indices de référence/substitution/composite pour les PRIIPs de catégorie 2.
- ✓ **SRI** : un changement mineur au niveau des formules VEV (Un Rectificatif a été publié le 6 septembre 2021 au journal officiel de l'union européenne)
- ✓ **Coûts** : pas de changements majeurs, quelques précisions sur leurs traitements (coûts ponctuels, coûts récurrents et coûts accessoires)

Scénarios de performances	PRIIPs V1 catégorie 2	PRIIPs V2 catégorie 2
Profondeur d'historique	5 ans	Max (10 ans , RHP + 5 ans)
Différents cas de catégorie 2	Pas de précisions	Précisions sur 3 cas de véhicules de catégorie 2 qu'on peut rencontrer en fonction des historiques de performances
Scénario favorable, défavorable et médian	Calculées via des formules	Calculés via des sous-intervalles de performances en fonction du RHP (Période de détention recommandée)
Scénario de tension	Volatilité de tension: pour 1 an = 99 ^e centile ; Autres périodes= 90 ^e centile des volatilités calculées par la formule dédiée dans le règlement	Volatilité de tension: pour 1 an = 99 ^e centile ; Autres périodes= 95^e centile des volatilités calculées par la formule dédiée dans le règlement
Périodes intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 scénarios (1 an et RHP) pour RHP entre 1-3ans ○ 3 scénarios (1 an, RHP/2 et RHP) pour RHP > ou = 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 scénarios (1 an et RHP) pour RHP entre 1-10 ans ○ 3 scénarios (1 an, RHP/2 et RHP) pour RHP > ou = 10 ans



Se conformer aux exigences de la production des DIC ou KID en matière de présentation, de contenu, de réexamen et de révision requiert une certaine expertise technique et fonctionnelle afin de :

- ✓ se mettre à niveau sur les nouvelles exigences réglementaires PRIIPs au regard des normes techniques
- ✓ s'assurer de la fiabilité et de l'exactitude des informations PRIIPs fournies aux clients afin qu'elles soient conformes, correctes et fiables



- ✓ Aurexia a mené avec succès des **missions d'accompagnement sur la mise en œuvre de PRIIPs**, auprès d'assureurs et de sociétés de gestion.
- ✓ Nous menons une veille réglementaire active via la **RegWatch** et en lien avec nos experts de l'asset management
- ✓ De plus, nous avons mis en place un **calculateur PRIIPs interne**, qui calcule les scénarios de performances, le SRI et les coûts

01 Expertise technique et fonctionnelle sur PRIIPs

- ⋮ Accompagner dans la **compréhension des normes techniques** du règlement
- ⋮ Produire les **EPT** et les indicateurs PRIIPs (**SRI, Scenarios de performances et couts**)
- ⋮ Réaliser un **diagnostic de conformité PRIIPs**
- ⋮ Mettre en place un **dispositif PRIIPs** robuste et fiable
- ⋮ Mise en place de **proxy** pour les indices de substitution

Présence régulière au près des sociétés de gestion 03

- ⋮ Bonne vision du fonctionnement et des **enjeux opérationnels et règlementaires** des sociétés de gestion
- ⋮ Intervention de manière récurrente auprès d'Assets/Wealth Manager tels que : **Tikehau capital, BNP AM, Amundi, Natixis IM, Citadel, SG Priv/SG29, directions des investissements des principaux Assureurs (Exemples: Groupama, AG2R LA MONDIALE, Neufлизe Vie, etc.)**

02 Expertise sur les projets réglementaires

- ⋮ Comprendre les **exigences réglementaires** et accompagner les transformations complexes (framework, pilotage, mise en place informatique...)
- ⋮ Examiner le dispositif réglementaire en place pour des fins d'**optimisation**
- ⋮ Élaborer des **plans de remédiation**
- ⋮ **Conduite du changement**
- ⋮ Des interventions sur des sujets PRIIPs, UCITs IV/ MIF2, ESG/SFDR Taxonomie,...

Calculateur interne Aurexia : PRIIPs V2 04

- ⋮ Calcul du **SRI** (Synthetic Risk Indicator)
- ⋮ Calcul des **scénarios de performances** (favorable, médian, défavorable et tension)
- ⋮ Calcul des **coûts**



David VILLARD

Senior Partner

david.villard@aurexia.com

+33 (0) 6 75 53 19 47



Pierre MARCOLET

Directeur

pierre.marcolet@aurexia.com

+33 (0) 6 75 53 19 47



Sheedy SHIWPURSAD

Senior Manager

sheedy.shiwpuasad@aurexia.com

+33 (0)6 33 37 35 52





Aurexia

Bringing value, together